



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

المديرية العامة لإدارة السجون
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION

وزارة العدل

وإعادة الإدماج

PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION

مؤسسة إعادة التربية والتأهيل تيارت

L'établissement de rééducation et de réadaptation TIARET.

NIF : 408004001014039

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément à la disposition de l'article 46 de la loi N° 12-23 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et de la délégation de service public national, l'établissement de rééducation et de réadaptation TIARET. Et Ses annexes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/2026 portant fourniture, En matériels pharmaceutiques, médicaux et parapharmaceutique en lots suivants :

-Lot n°01 : médicament

-Lot n°02 : produits parapharmaceutiques

-Lot n°03 : Matériels de chirurgie dentaire

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants comme suit :

L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

désignation	Entreprise	Montant maximum de l'offre en DA/TTC Avant correction	Montant maximum de l'offre en DA/TTC Apres correction	Durée de livraison	Observation
Lot n°01 : médicament	SARL GROPHARM NIF 000022002250292	14 206 084,73DA	14 206 629,56 DA	Une année	Offre unique
Lot n°02 : produits parapharmaceutiques	SARL GROPHARM NIF : 000022002250292	1 881 491,51DA	1 040 336,19 DA	Une année	Offre unique
Lot n°03 : Matériels de chirurgie dentaire	SARL GROPHARM NIF : 000022002250292	697 238,50DA	697 238,50DA	Une année	

Les soumissionnaires désirant connaître des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'établissement de rééducation et de réadaptation TIARET, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis.

Conformément aux dispositions de l'article I 'article 46 de la loi N° 12-23 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marché publics, et l'article 82 du 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégation de service public, Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commissions de wilaya des marchés de Tiaret , au niveau de la secrétariat générale de la wilaya de Tiaret dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.